

Conditions générales de vente CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente CGV règlent le cadre juridique des relations entre TRAINING ENGINEERING et le client, dans le cadre de la fourniture de ses services.

TRAINING ENGINEERING fournit des formations, online ou en présentiel. Certaines de ces formations sont certifiantes par un organisme externe.

Les descriptions des formations sont disponibles sur le site internet de TRAINING ENGINEERING au moment de l'acquisition de la prestation, ou sur l'offre remise au client. Si une offre a été fournie, c'est elle qui fait foi. Tout achat vaut acceptation par le client sans réserve des CGV en vigueur au moment de l'acquisition.

Modalités d'inscription et de paiement :

L'inscription se fait par internet sur le site www.training-e.ch, par écrit lors d'une séance d'information ou par email à l'adresse admin@training-e.ch.

L'inscription est considérée comme définitive à réception du paiement intégral de la prestation. L'écolage du cours est à payer 15 jours avant le début du cours. En cas de non-respect, TRAINING ENGINEERING se réserve le droit de refuser l'accès aux cours.

Limitation de responsabilités :

- TRAINING ENGINEERING ne fournit aucune garantie quant à la réussite des examens de certification externe lorsqu'il y en a, et n'assume aucune responsabilité quant à d'éventuels changements de certifications, comme des changements de contenu, de suppression d'une certification, ou de tout autre changement. La responsabilité de TRAINING ENGINEERING ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance du fournisseur de certification, quelle qu'en soit la raison
- TRAINING ENGINEERING ne fournit aucune garantie quant à l'assimilation des informations dispensées durant la formation, qui reste de la responsabilité des participants.
- TRAINING ENGINEERING décline expressément toute responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects en lien avec l'utilisation du Site Internet, des articles acquis ainsi que de leurs contenus, pour autant que le dommage n'ait pas été causé intentionnellement ou par négligence grave de TRAINING ENGINEERING.
- TRAINING ENGINEERING n'assume aucune responsabilité pour les vols ou objets perdus par les participants dans le cadre des cours, que ce soit durant les cours, les pauses ou à la fin d'un cours.
- Assurances RC : les participants sont responsables des dommages qu'ils causent aux locaux, au matériel ou aux équipements du cours.
- TRAINING ENGINEERING ne couvre pas les participants en matière d'accidents.
- La responsabilité de TRAINING ENGINEERING ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel ou pour tout autre raison qui ne peut lui être imputée.

Modifications des cours :

TRAINING ENGINEERING se réserve le droit de faire les modifications suivantes, en tout temps et sans préavis :

- Annuler une formation. Si tel est le cas, les participants seront informés cinq jours avant le début de la formation et la finance du cours sera intégralement remboursée. Les autres frais éventuels (frais de voyage, de réservation d'hôtel ou autre) qu'un participant aurait engagés ne seront pas pris en compte.
- Modifier l'organisation d'un cours (horaire, lieu, support, etc.)
- Exclure un participant. Dans ce cas, l'écolage des cours non suivis sera remboursé sous déduction de Fr.200.- pour frais administratifs.

Modalités d'annulation et remboursement :

Tout désistement doit être annoncé sans délai et par écrit. Lorsque le désistement est reçu par TRAINING ENGINEERING

- plus de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, il entraîne une retenue de 10% de la finance du cours, mais au minimum Fr.200.-.
- entre 6 et 14 jours ouvrables avant le début de la formation, il entraîne une retenue de 20% de la finance du cours, mais au minimum Fr.300.-.
- moins de 6 jours ouvrables avant le début de la formation, il entraîne une retenue de l'entier de la finance du cours.

Modalités de substitution :

Un participant peut en principe être substitué par un autre participant répondant aux prérequis du cours sans frais additionnel, pour autant que ce soit pour l'entier de la formation et que le changement soit annoncé au moins 5 jours ouvrables avant le début du cours.

Modalité des absences :

Seule une absence justifiée par un certificat médical établi par un médecin permet un report de la formation. Le report de la formation sera proposé dans le cadre des formations existantes.

Propriété intellectuelle

TRAINING ENGINEERING et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des formations, quelle qu'en soit la forme (écrite, électronique ou orale).

En conséquence, toute reproduction, transformation ou exploitation des contenus et des supports pédagogiques est interdite sans autorisation préalable de TRAINING ENGINEERING.

Attestation

Une attestation de participation est remise aux participants en fin de cours.

Confidentialité

Chaque participant au cours TRAINING ENGINEERING s'engage par écrit à respecter la plus grande confidentialité concernant les informations échangées entre les personnes présentes durant la formation.

Modification des conditions générales

TRAINING ENGINEERING se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales en tout temps et sans préavis.

For juridique

Les relations juridiques avec TRAINING ENGINEERING sont soumises au droit suisse et le for juridique est à Lausanne.

Entrée en vigueur : 13 octobre 2023

www.training-e.ch
info@training-e.ch